

GOUVERNEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Séance du 1er avril 2021

Table des matières

FONDS D'INVESTISSEMENT DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES ET CRÉATIVES ST'ART –	<u>Γ –</u>	
PROLONGEMENT DU DISPOSITIF PRÊT TRÉSORERIE D'URGENCE	<u> 3</u>	
PRÈS DE 12 MILLIONS D'EUROS POUR LE SPORT DE HAUT NIVEAU EN FÉDÉRATION WALLONIE-		
BRUXELLES	4	
CONTACTS PRESSE	5	

Fonds d'investissement dans les entreprises culturelles et créatives St'art – Prolongement du dispositif prêt trésorerie d'urgence

Sur proposition du Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet et de la Ministre de la Culture Bénédicte Linard, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de prolonger le dispositif « prêt trésorerie d'urgence » dans le cadre de la crise sanitaire et ce, jusqu'au 31 mai 2021.

Pour rappel, le 26 mars 2020, le Gouvernement avait pris acte des mesures d'urgence adoptées par le Conseil d'administration de St'art et avait validé la mise en place d'un prêt d'urgence de soutien de la liquidité pour une durée de 6 mois, éventuellement renouvelable pour 6 mois supplémentaires.

Les principales caractéristiques de ce prêt d'urgence sont :

- Montant d'un prêt trésorerie : 20.000 à 100.000 euros ;
- Taux: 2%;
- Maturité: max. 48 mois;
- Franchise en capital: 12 mois;
- St'art peut intervenir seule sans contreparties privées.
- Analyse des sollicitations au cas par cas en s'assurant que le prêt répond effectivement aux besoins et n'est pas constitutif de difficultés futures.

A ce jour, sur les 83 demandes reçues par St'art, 25 prêts trésorerie d'urgence ont été octroyés représentant un montant total de 1.992.000 euros, soit un montant moyen de prêt d'environ 79.700 euros. Les secteurs les plus représentés à ce jour sont ceux du livre (maisons d'éditions et librairies indépendantes), les secteurs de l'audiovisuel (services et productions) et la production événementielle (dont musique).

- « Nous savons pertinemment que la situation de ce secteur demeure critique et nous sommes conscients que ce dispositif n'est qu'une réponse parmi d'autres aux difficultés du secteur des industries culturelles et créatives mais il n'en demeurait pas moins important de poursuivre cette action en prolongeant la mesure jusqu'au 31 mai 2021. » a indiqué le Ministre-Président Pierre-Yves Jeholet.
- « Depuis le début de cette crise, nous travaillons à mettre en place des solutions pour soutenir le secteur culturel et les travailleurs et travailleuses de ce secteur. Pour y parvenir, il est important de multiplier les dispositifs et de coordonner les actions afin de pouvoir répondre aux besoins divers du secteur. Mis en place il y a un an et aujourd'hui prolongé, ce dispositif a notamment permis de soutenir des maisons d'éditions, de production, ainsi que des acteurs du secteur événementiel » a conclu la Ministre de la Culture Bénédicte Linard.

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders <u>nicolas.reynders@gov.cfwb.be</u> +32 (0) 473 27 14 79

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps@gov.cfwb.be +32 (0) 478 98 59 96

Près de 12 millions d'euros pour le sport de haut niveau en Fédération Wallonie-Bruxelles

A l'initiative de la Ministre des Sports Valérie GLATIGNY, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a octroyé une subvention d'1,5 million d'euros, portant ainsi à près de 12 millions d'euros (11.862.000 euros pour être précis) le montant débloqué en faveur des fédérations sportives afin de soutenir le sport de haut niveau. Une mesure qui confirme le statut de premier partenaire du sport de haut niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La Ministre des Sports Valérie GLATIGNY: « La pandémie de COVID19 a un impact extrêmement lourd sur la pratique sportive et le monde sportif en général. A côté des moyens dégagés pour soutenir les clubs sportifs amateurs, il est indispensable de continuer à soutenir nos sportifs de haut niveau, qui se préparent parfois depuis des mois en vue de compétitions internationales et dont la préparation a été perturbée par la situation sanitaire. »

Le plan programme est une subvention octroyée en vue de soutenir le développement du sport de haut niveau. Elle bénéficie à l'ensemble des fédérations sportives reconnues ainsi qu'à la fédération sportive handisport. Elle vise à soutenir la politique sportive de haut niveau par une intervention financière bénéficiant à la fois au staff sportif et extra-sportif et aux athlètes.

Les fédérations ont introduit leur projet de plan programme auprès de l'Administration générale du Sport. Celle-ci a pris en considération un certain nombre de critères objectivés, notamment les résultats des années antérieures ainsi que le potentiel sportif dans l'optique des échéances sportives à venir d'ici les Jeux de Paris en 2024.

Pour rappel, l'investissement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne se limite pas aux contrats (+/-2.000.000 euros) :

- 12 millions d'euros consacrés aux plans programmes de nos fédérations,
- 643.000 euros pour la Cellule d'Aide à la Performance Sportive (CAPS),
- 500.000 euros pour le programme interfédéral Be Gold,
- 1 million d'euros consacrés à la formation des cadres

→ soit un total de 16,1 millions d'euros

Il faut y ajouter des services tels que le Projet de Vie, les Centres Permanents de mise en Condition Physique (CP3) ou encore les montants alloués au COIB pour les stages olympiques.

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Olivier Schotte

Olivier.Schotte@gov.cfwb.be

+32 (0) 488 48 93 83

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders <u>nicolas.reynders@gov.cfwb.be</u> +32 (0) 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez <u>xavier.gonzalez@gov.cfwb.be</u> +32 (0) 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Lauriane Douchamps <u>Lauriane.Douchamps@gov.cfwb.be</u> +32 (0) 478 98 59 96

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Olivier Schotte
Olivier.Schotte@gov.cfwb.be
+32 (0) 488 48 93 83

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu
jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be
+32 (0) 476 54 55 75